



Association TIPOKO

Charte éthique

TIPOKO est une association à but non lucratif qui s'est donné pour mission de promouvoir l'économie familiale et l'apprentissage professionnel en milieu rural et urbain au Burkina Faso.

L'association s'engage à:

Une stricte neutralité politique, économique et confessionnelle et à agir dans le respect des populations locales et ne pas utiliser leurs photos/vidéo sauf accord.

Communiquer de la manière la plus transparente possible, tant avec les membres, les donateurs, les bénévoles et les bénéficiaires qu'avec les partenaires ou tout autre intervenant.

Communiquer à ses donateurs et partenaires à quel projet et à quelles fins les fonds ont été ou seront employés.

Refuser toute aide financière ou matérielle de la part de société dont l'activité ne serait pas conforme aux valeurs éthiques de l'association.

Tout document (photos, vidéos, logo) appartenant à TIPOKO reste propriété de l'association. Toute reproduction et utilisation doivent être effectuées avec l'accord de l'association. Cette charte éthique est destinée à ses membres (qu'ils appartiennent au comité exécutif ou non), ses bénévoles, ses intervenants et ses partenaires.

Article 1:

Je m'engage à respecter la dignité, l'égalité et la diversité des personnes et ne participe en aucune façon à des formes de discrimination, de harcèlement ou d'abus (physique, sexuel ou verbal), d'intimidation ou d'exploitation, ou d'autres moyens de violation des droits d'autrui, au sein et à l'extérieur de l'association.

Article 2:

Je respecte et encourage l'équité, l'impartialité et la transparence dans toutes mes activités et mes relations avec les personnes œuvrant pour TIPOKO (membres, bénévoles, bénéficiaires, partenaires, population locale).

Article 3:

Je m'abstiens d'exprimer en public de manière ostentatoire mes opinions politiques, religieuses ou ethniques lorsque j'œuvre pour TIPOKO.

Article 4:

Je m'interdis d'user du pouvoir accordé par ma position pour mon propre profit ou celui de proches. Je m'interdis également d'utiliser ma position pour obtenir des faveurs avec des bénéficiaires, leur famille, ou des personnes avec qui TIPOKO est en relation.

Article 5:

Je refuse toute forme de corruption et respecte un comportement intègre et éthique.